



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale
(FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre
0690.28.19.86



Section syndicale CGTG-C.H. de Capesterre-Belle-Eau

Après la grève au C.H.B.C.E. : la version de la CGTG !

Après un parcours revendicatif en "Intersyndical" avec l'UTS-UGTG, la CGTG-CHBCE a estimé, dès le 20 Mars dernier, qu'il fallait cesser la grève car des avancées étaient obtenues. La CGTG-CHBCE a signé un protocole d'accord discuté collectivement pendant de longues réunions. Sa décision de signer a été prise démocratiquement au sein de la section CGTG-CHBCE, parce que notre organisation se réfère toujours à ce principe et ce fût aussi le cas lorsqu'il s'est agi de rentrer en intersyndical, malgré la prudence de notre fédération et de notre confédération qui préfèrent **l'unité d'action syndicale** (*action sur des points précis et convenus d'avance*) à l'intersyndical - véritable fourre-tout pouvant virer au profit de l'initiateur.... **Et c'est bien cela que nous avons pu constater !**

La CGTG-CHBCE croyait, de bonne foi, qu'unir tous les agents autour de revendications justes était la meilleure stratégie pour que la Direction et l'ARS entendent la souffrance du personnel et comprennent la nécessité d'un déménagement mieux préparé. Au lieu de cela, nous avons glissé vers un mouvement autocentré sous le fallacieux prétexte de "**majorité syndicale**". La CGTG s'est tût par discipline syndicale (*tout en gardant son identité*) mais les propos et écrits de l'UTS qui suivirent sa signature et, pire, le contenu du protocole signé par l'UTS nous oblige à une mise au point afin que nul n'ignore.

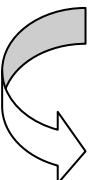
BAS LES MASQUES !

En fait, et au fur et à mesure du déroulement du mouvement, nous ne pouvions que constater que l'UTS était déjà en campagne électorale pour Décembre 2018 et cherchait à phagocyter les proches de la CGTG et éliminer la section elle-même. Tout commence, donc, sur la base d'une dénonciation de nouveau planning le 23 Janvier dernier et de plusieurs débrayages qui suivront jusqu'à la constitution de l'intersyndicale et le dépôt du préavis de grève pour le 02 Février.

Dès le début, nous découvrirons que penser - écrire un tract - faire des propositions... ne pouvaient relever que de l'organisation "majoritaire". Nous passerons sur les détails de mauvaise foi, de mensonges, de non-dits et de documents préfabriqués (*à la rue de l'assainissement*) qui nous ont conduit à être au pied du mur, plus d'une fois. Jusqu'à là, nous avons pratiqué la discipline syndicale, parce que nous bénéficions de l'encadrement de notre fédération qui nous aidait à faire avancer la négociation avec pertinence.

Cette hégémonie de l'UTS a atteint son paroxysme le jeudi 16 Mars, lors d'une des longues négociations où, alors même que deux camarades (*l'une de la CGTG et l'autre de l'UGTG*) avaient réussi à faire accepter le paiement des jours de grèves à 50% (*crime de lèse syndicat car il leur fallait les 100%*), nous avons eu droit à des pleurs et des grincements de dents, tout ça parce qu'il ne fallait pas oser contredire la pensée unique de nos "**vayan**" et autres "**gaya**".

Malgré ces soubresauts (*et bien d'autres qui ne méritent plus d'être relevés ici*) **la signature tripartite était actée tard dans la nuit, il était convenu d'aller vers les agents grévistes pour leur expliquer les avancées, au petit matin.**



Le lendemain matin, surprise ! Nous avons eu droit à un changement de discours (ou plutôt à un retour du classique ugétégiste) : **Nou pa adan**. C'est là, que la discipline syndicale devait laisser place à l'intelligence syndicale car trop c'était trop. Aussi, la CGTG a signé parce qu'elle a estimé avoir eu les avancées nécessaires (le protocole est à la disposition de tous) et qu'il fallait passer à la phase préparatoire du déménagement.

Plusieurs jours plus-tard (puisque la grève se devait de vivre avec celle du CHU initiée par les mêmes), en passant par du renfort venu de partout (puisque la CGTG, si minoritaire qu'elle soit, n'y était plus) sans compter l'impératif de trouver une issue, c'est dans un silence assourdissant qui ne ressemble pas du tout aux feux d'artifices d'après grève de l'UGTG, qu'un protocole est signé "grâce" (???) à un facilitateur (On dit merci au sauveur suprême, l'ami Pierrot !)... il fallait bien refilet l'igname chaude (à défaut de patate gwada) à quelqu'un d'autre : **Quel théâtre !!!**

PITOYABLE SPECTACLE POUR LES TRAVAILLEURS !

La CGTG doit se féliciter, qu'enfin, une issue soit trouvée mais au vu des écrits de l'UTS traitant le premier protocole (signé par la CGTG) de "**torchon**" et la section syndicale CGTG de "**défaillante**", nous nous devons de sortir de notre silence (encore un reste de notre discipline syndicale) en décryptant le nouveau protocole qui s'avère bien **moins-disant que le premier**, raison pour laquelle il n'y a eu ni feux d'artifices - ni "woulo-bwavo", car l'UTS a signé parce qu'elle était acculée et sur les rotules, victime de son "**agoulougranfalisme**" électoral et de son aveuglement. Le "**bôkô**" perd son mordant... Il lui faut accuser un "**sémafôt**", mais ça ne sera pas la CGTG.

Il ne faut surtout pas se laisser berner par les considérants du dit protocole qui en représentent 50% pour rappeler ce que la Direction a fini par imposer : **les choses se feront selon sa méthode et sous les directives de l'ARS**. Le reste n'est que de la reformulation du premier protocole et du remplissage par des éléments déjà acquis (planning, engagements de l'ARS et du Conseil Départemental....) ou même proposés par la CGTG depuis la première négociation (prétendu accord-cadre alors que nous avons proposé de se revoir pour recadrer l'organisation du transfert prévue par la Direction, ce que l'UTS avait refusé), voire réglementaires donc opposables à la Direction (DOCUP...).

Quant au **paiement des jours de grève**, il faut **bien lire entre les lignes** pour se rendre compte que la Direction a désormais un pied dans la gorge des collègues car elle est en capacité de mobiliser **qui elle veut, quand elle veut, où elle veut** pour déménager. Même France-Antilles a moqué cette sortie de route (directe dans le décors de la honte) avec la chanson populaire : **Kolé-séré (Si nou té pwan tan pou nou té palé !)**. **Tout ça pour ça !**

Quand on pense que nos camarades de la CGTG-CHU ont été traités d'imbéciles, sur une radio à grande écoute, pour avoir obligé la Direction du CHU à régler le problème des contractuels une fois pour toute en 2016.... Après que ces derniers aient crû aux boniments de l'UTS en 2014 (et bien avant)... Combien de SMS ont fusé après pour, comme par enchantement, s'occuper (enfin !) des dossiers de chacun ? **Critiquer les politiciens et faire pire qu'eux pour être "majoritaire", c'est du propre tout ça !!! Les agents sauront s'en souvenir.**

Aujourd'hui, reste à savoir quel protocole est applicable, la jurisprudence est fort intéressante sur le sujet !!!

La CGTG affirme sa fierté d'avoir vu juste et tôt... Mais plus jamais de combines avec Pyrrhus !



Capesterre, le 14 Avril 2017
Section Syndicale CGTG-C.H.B.C.E.,